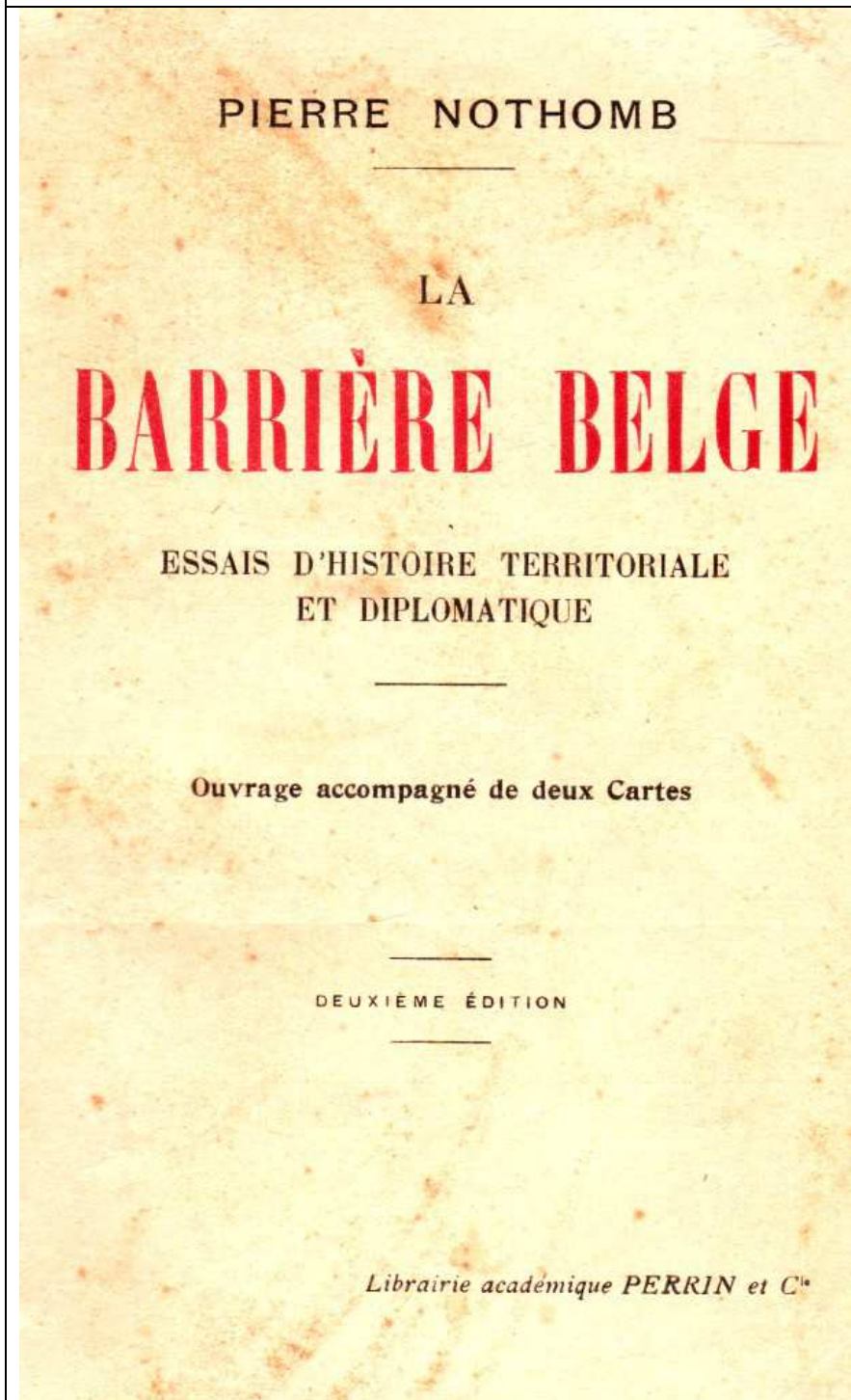


**Smaakmaker tot het
digitaal boek**



Digitaal boek 2021

K. Mertens (red)

Studium Generale vzw

PIERRE NOTHOMB

LA

BARRIÈRE BELGE

ESSAIS D'HISTOIRE TERRITORIALE
ET DIPLOMATIQUE

Ouvrage accompagné de deux cartes.

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1916

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

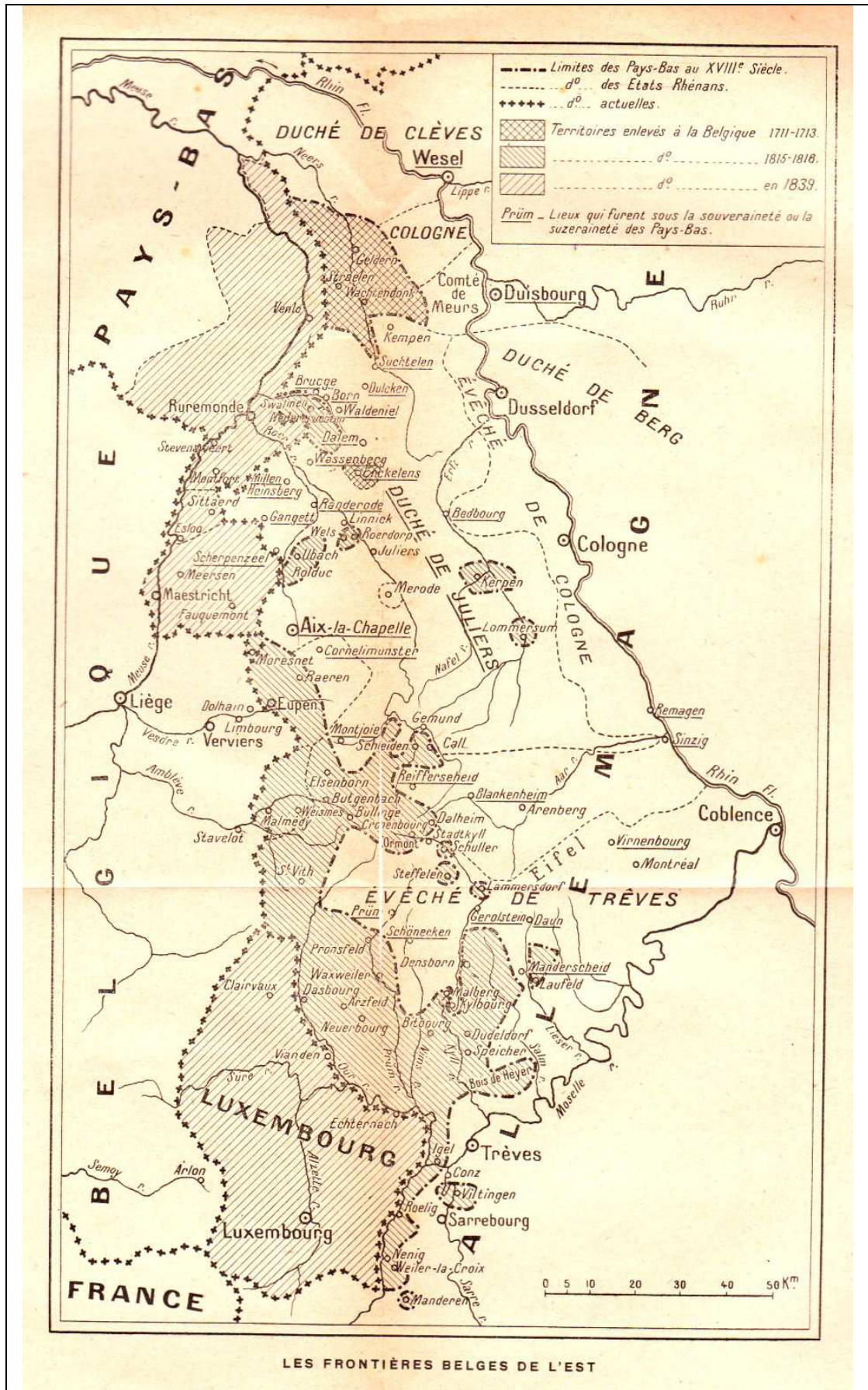


TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT. 9

CHAPITRE PREMIER

La Belgique a-t-elle un passé allemand ? 13

CHAPITRE II

Les emprises de la Hollande. 51

CHAPITRE III

Le rempart de l'Eifel. 147

CHAPITRE IV

Histoire belge du Grand-Duché de Luxembourg 205

ÈVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY



« Notre nationalité a été méconnue à Vienne, comme elle l'avait été à Nimègue, à Utrecht, à Munster. La diplomatie a été appelée en 1830 à réparer une longue suite d'injustices. Au début de notre révolution, il nous eût fallu faire un manifeste non seulement contre la Hollande mais contre l'Europe. Dans la séance du 18 novembre 1830, M. Le Hon a retracé sous ce point de vue l'histoire des provinces Belges : « *Nous appelons, disait-il, à l'Europe nouvelle des griefs de l'Europe ancienne. Le temps est venu d'un système réparateur pour nous !* »

Baron NOTHOMB. *Essai historique et politique sur la Révolution belge* (1833), p. 363.

« Ce qui nous manque souvent, c'est la foi en nous-mêmes. Selon la belle expression d'un grand orateur, les nations doivent croire à leur éternité. Le dernier degré où puisse descendre un peuple comme un individu, c'est de douter de soi. »

Ibid., p. 280.

« C'est une consolation pour moi de croire que la Belgique, une fois constituée, sera pleine de vitalité et d'avenir. Elle ne périra point parce que c'est pour l'Europe une loi qu'elle ne périsse point.

« La question belge sera de jour en jour mieux comprise. Quel est l'homme, quelle est la Nation dont le sort se fixe en un jour ? Si des préjugés trop invétérés, des haines trop récentes, des défiances et des jalousies mutuelles ont empêché que la Belgique obtint ce qui lui est indispensable pour qu'elle remplisse sa destination, peut-être ce qu'on lui refuse aujourd'hui, elle l'obtiendra dans la suite, par le cours naturel des événements, et par cet enchaînement, cette génération d'idées dont le temps seul a le secret. Elle se replacera par la force des choses dans ses conditions d'existence.

« Belge, j'ai foi en l'avenir. Le jour de la réparation se lèvera pour nous, et tous les enfants de la grande famille belge se réuniront de nouveau. »

Ibid. *Discours prononcé au Comité général de la Chambre des Représentants, le 26 octobre 1831.*

CHAPITRE PREMIER

LA BELGIQUE A-T-ELLE UN PASSÉ ALLEMAND ?

Il y a quelques semaines, M. von Bissing faisait mettre en vente à Bruxelles une carte du « gouvernement général de Belgique ». L'originalité de cette carte consistait principalement — outre une coloration criarde — dans l'annexion de Maubeuge au Hainaut, dans celle de Givet à la province de Namur, dans les lignes prudemment vagues employées pour délimiter les districts d'étape à l'ouest du pays, et dans la traduction en Allemand — on assimile un pays comme on peut — de nos noms de villes, de villages et de rivières. On n'avait pas encore traduit l'*Yser*.

Dans l'angle gauche de cette vaste carte s'en trouvait une plus petite intitulée « carte des limites ouest de l'empire allemand sous l'ancien régime ». Ces limites englobaient naturellement les Pays-Bas, la Flandre française, le Hainaut

français, le Luxembourg français, l'Artois, le Cambrésis. De plus l'auteur, l'illustre docteur et professeur Kettler oubliait de noter, dans l'Eifel et la vallée de la Moselle, des terres qui, n'appartenant pas plus à l'Allemagne que toutes les autres, formaient au contraire en 1789 encore — date qu'il avait le cynisme de faire figurer dans sa légende — une emprise notable de l'ancienne Belgique sur l'Empire.

Tant d'habile candeur ne pouvait être inspirée par le pur esprit scientifique. Il s'agissait par une telle publication d'apprendre aux Allemands — et aux Belges — que la glorieuse conquête d'août 1914 n'était pas une conquête — mais une reprise, et qu'un droit historique, sinon un droit divin ramenait l'Empire sur des terres perdues. Sans examiner avec l'ironie qu'il faudrait — ce qu'il y a de commun entre le *Deutsche Reich* de 1871 et ce Saint Empire Romain qui n'était, selon le mot célèbre, « ni saint, ni empire, ni romain », on peut se demander si l'esprit de géographie a totalement disparu d'Allemagne en même temps que l'esprit d'histoire.

Certes aux esprits superficiels — même en dehors de l'Allemagne — l'existence de la Nation Belge semble paradoxale. Ce petit peuple bilingue, dont les divisions sont plus faciles à discerner

LA BELGIQUE A-T-ELLE UN PASSÉ ALLEMAND? 15

que l'unité, situé entre trois grands pays, de plus en plus dépourvu, à mesure que les siècles avancent, de frontières naturelles, a cependant subsisté autonome à travers toute l'histoire. Comment l'expliquer, sinon par la nécessité même de son existence? Ainsi que l'a magistralement exposé son grand historien, Henri Pirenne, son territoire, essentiellement formé par deux fleuves est un territoire d'alluvions. Les races qui le peuplent ont été, elles aussi, déposées là par des courants divers. Ce pays de confluent a joué tout de suite un rôle important dans l'équilibre du monde. Il en est devenu, sinon l'axe, du moins une des pièces indispensables. En empêchant le contact de grandes nations rivales il est pour chacune d'elles le point où s'échangent les richesses, où se rencontrent les idées, où se traduisent les paroles. Economiquement, il est un comptoir international, politiquement un champ d'expérience, militairement une barrière, intellectuellement un truchement. Si les tentatives faites pour le diminuer ont pu réussir souvent, sans pourtant qu'elle en mourût, les tentatives faites pour le supprimer n'ont pas été durables parce qu'elles bouleversaient le système de l'Occident, parce que aussi — car il n'y a pas que le point de vue européen qui compte — parce

qu'elles froissaient l'instinct immortel d'un pays habitué aux libertés individuelles et à l'indépendance politique.

Indépendance? Oui, dès le premier jour. La Belgique ne cessa, jusqu'à la révolution française d'être un pays libre, gouverné par ses princes nationaux. Que si, à l'époque moderne elle passa sous ce qu'on appelle à tort la domination espagnole et la domination autrichienne, ce fut par un phénomène dynastique et successoral qui l'entraîna dans les liens d'une union personnelle. Elle en ressentit certes les inconvénients, mais ses constitutions locales, les plus vieilles du monde, ne cessèrent en général sous ces divers princes d'être jurées et observées.

Cela, les historiens pangermanistes (ils pullulent en ce moment dans les revues allemandes) veulent bien nous le concéder. La Belgique vécut relativement libre, mais sous le commandement et la souveraineté de l'Empire dont elle faisait partie, d'abord jusqu'à l'Escaut, puis tout entière. Comme les habitants du Royaume d'Arles, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de la Lorraine — de beaucoup d'autres pays encore — nous voilà promus à la dignité d'allemands! Je voudrais

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Les Barbares en Belgique. Préface de H. Carton de Wiart, Ministre de la Justice. 14^e édition. 1 volume in-16 3 fr. 50

La Belgique martyre. Br. in-16, 26^e mille. 0 fr. 50

L'Yser. *Les Villes saintes, la Victoire, la Bataille d'été.* 6^e édition. 1 vol. in-16 3 fr. 50

Histoire belge du Grand-Duché de Luxembourg. 2^e édition. 1 volume in-8^o écu 1 fr. »

L'arc-en-ciel, *poème.* Bruxelles, éditions de Duren-dal (1909). 2^e édition 3 fr. 50

Notre-Dame du Matin, *poème.* Paris, Bibliothèque de l'Occident (1911) 5 fr. »

Figures et Contes. Bruxelles, Mertens; Paris, Gabalda (1913) 3 fr. 50

L'Ame du Purgatoire, *poème.* Bruxelles, Lamer-tin (1914) 3 fr. 50

Enz...